

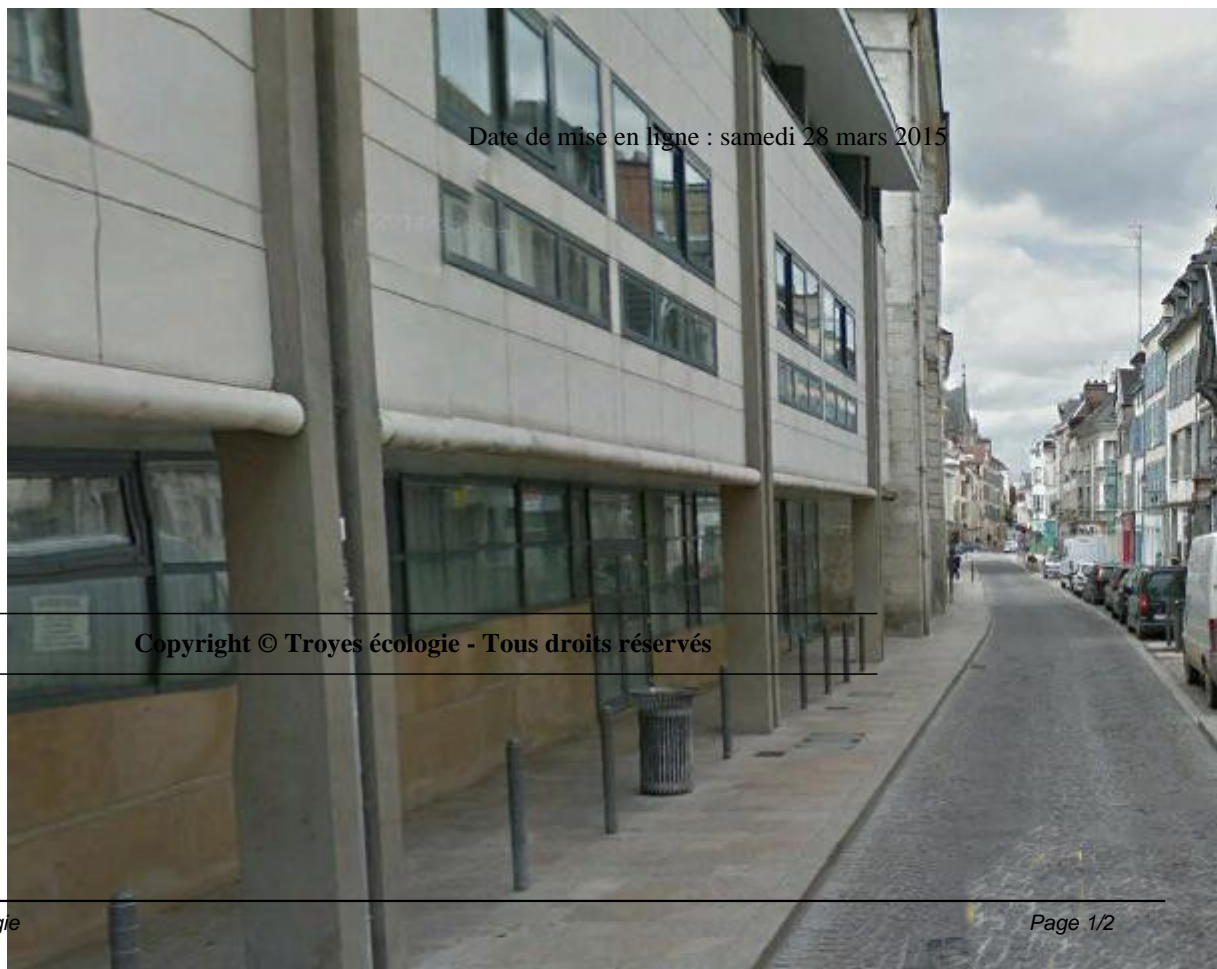


Extrait du Troyes écologie

<http://troyes-ecologie.fr/La-bande-de-confort-pour-les-nuls.html>

La bande de confort pour les nuls et les élus...

- Se déplacer -



Date de mise en ligne : samedi 28 mars 2015

Copyright © Troyes écologie - Tous droits réservés

[La requalification du parvis de la Cathédrale, annoncée il y a quelques semaines](#), sera aussi l'occasion de retaper une bonne partie de la rue de la Cité. Ceux qui fréquentent ce quartier savent que cette remise à neuf ne sera pas du luxe tant les pavés, déjà plusieurs fois bricolés, sont dans un triste état.

Lors de la réunion de présentation du projet, la question des pavés de cette rue a été évoquée. Aussi défoncés qu'un public de Rave-Party ceux-ci représentent une véritable torture pour le dos des p'tits vieux et le fessier de tous les cyclistes. Forcément, plusieurs voix (dont la mienne) se sont élevées pour demander que la requalification de cette rue prenne en compte la pratique du vélo, notamment par le tracé au sol de [bandes de confort](#). Forcément, comme trop souvent, notre adjoint de service a répété sa leçon bien apprise : Le Centre-Ville, selon lui, n'est pas fait pour les vélos. Mais l'est-il davantage pour les bagnoles ? Les rues seraient trop étroites et l'on ne pourrait pas, toujours selon ce bon vieux Dominique, tracer une piste cyclable sur les chaussée du Bouchon. Bref, il est urgent de ne rien faire.

```
<dl class='spip_document_7855 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'> <a href="IMG/png/bande-confort1.png" title='PNG - 92.8 ko' type="image/png">
```

Un exemple de bande de confort

Définitivement sourd aux idées neuves, notre adjoint aux bancs publics a eu les pires difficultés pour comprendre ce qu'était une bande de confort. L'idée ne demande pourtant pas le QI de polytechnicien. Il s'agit simplement d'aménager, sur une partie de la chaussée, une bande lisse pour les vélos. Celle-ci, de quelques dizaines de centimètres de large, peut être recouverte d'un simple asphalte ou de pavés plats, plus esthétiques dans les vieilles rues troyennes. Rien de sorcier. Rien de très coûteux. Rien qui ne nécessite de rogner les espaces dévolus aux piétons ou aux bagnoles puisque cette bande est partagée entre vélos et voitures. Ce procédé simple permettrait donc, s'il est pris en compte en amont de la réfection de la rue, d'apporter une solution immédiate à un problème vécu par tous ceux qui pratiquent le vélo en ville.

Il a fallu pourtant s'y reprendre à plusieurs reprises, et l'appui d'une amie présente, pour que Dominique Boisseau semble enfin saisir la spécificité de ces bandes de confort. Et encore... Car même si notre adjoint aux buis a paru enfin comprendre de quoi il s'agissait, il s'est bien gardé de dire si cette idée pouvait être retenue. Il faut dire que notre bonhomme a la souplesse d'esprit d'un piquet de grève. Lui faire reconnaître la pertinence d'une proposition qui n'est pas la sienne est aussi probable que de retrouver une trace du MH370 de la Malaysia-Airlines.

Au final, rien ne nous indique que nos responsables locaux vont enfin prendre en compte la question "cyclable" dans cet énième rafistolage de la rue de la Cité. Cet échange avec cet adjoint montre bien à quel point le sujet des aménagements cyclables demeure un aspect secondaire, une contrainte qu'on peut ignorer. Il montre aussi qu'un élu de l'expérience de Dominique Boisseau et prétendument compétent, peine à comprendre des choses aussi simples et basiques en matière d'aménagement de la cité.

Donnez votre avis